



La formation continue dans les entreprises de bâtiment en Bretagne Etat des lieux - Mise en perspective avec les exigences des lois Grenelle

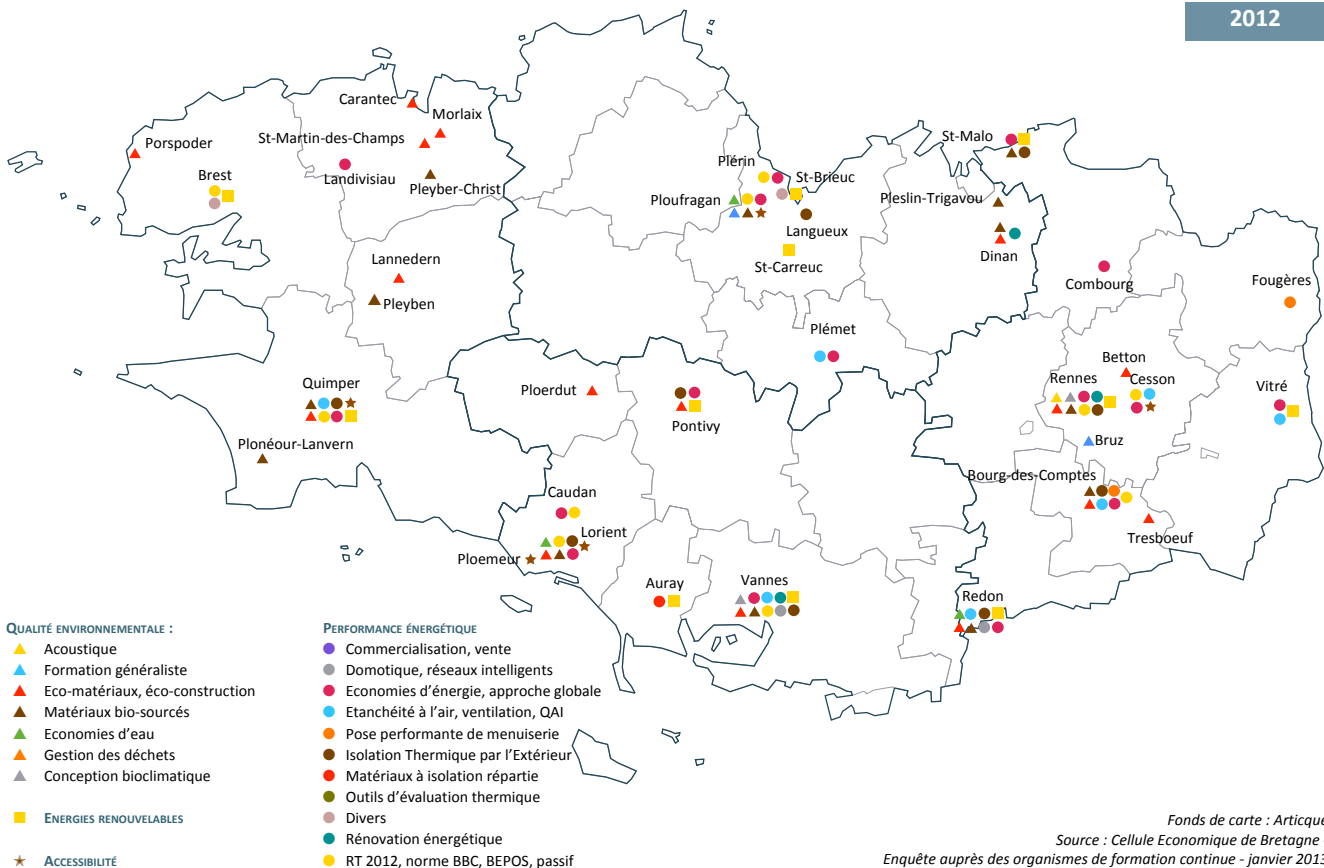
L'objet de cette étude est de faire un état des lieux / bilan de l'activité de formation continue en région sur les thèmes liés à la performance énergétique et qualité environnementale du bâti (PEQE). Il s'agit de mettre en perspective l'offre recensée avec les exigences des lois Grenelle, de repérer les adéquations et les déficits, de mettre en lumière ce qui marche et ce qui ne marche pas et de comprendre pourquoi.

53 organismes de formation dispensant des formations sur les thèmes en lien avec la PEQE ont été recensés en Bretagne. Une enquête a été menée entre décembre 2012 et janvier 2013 auprès de 43 d'entre eux (à savoir ceux qui avaient l'offre la plus significative en la matière) afin de faire un bilan quantitatif de leur activité sur les trois années passées (de 2010 à 2012). 19 ont répondu ; ils représentent 80% de l'offre recensée. Ce sont leurs données qui ont été analysées. Elles ont été enrichies d'un bilan qualitatif reposant sur des entretiens menés auprès de 22 responsables d'organisme de formation.

Bilan quantitatif 2010-2012 de l'offre de formation continue liée à la PEQE

Formations liées à la PEQE réalisées en Bretagne

2012



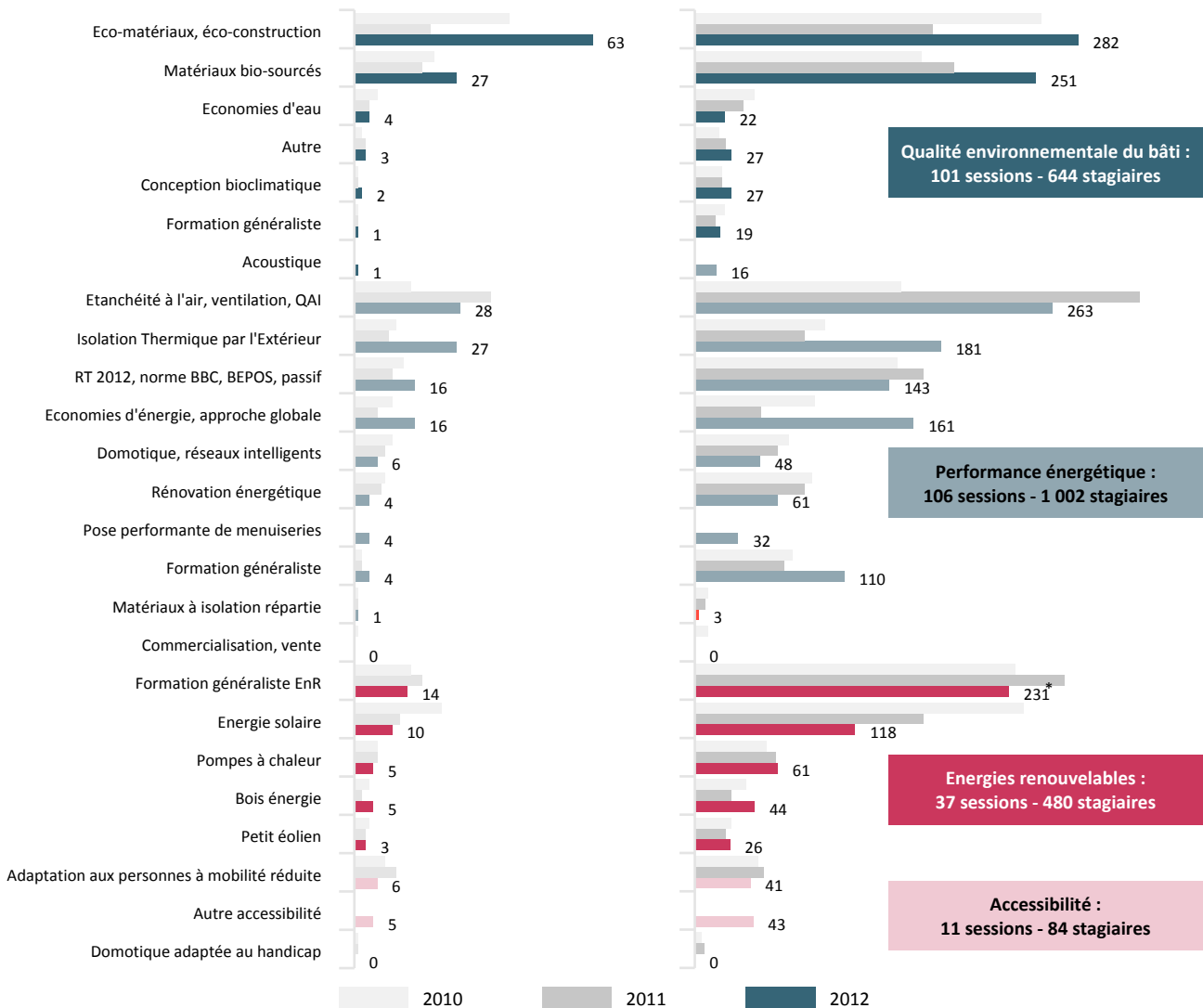
Etude réalisée grâce au concours financier de :





Nombre de sessions de formation réalisées par thématique

Nombre de stagiaires



* dont 192 sur la seule formation "Installateur en thermique et sanitaire module EnR"

Une offre de formation concentrée, qui s'étoffe en 2012

D'une manière générale, l'offre de formation en Bretagne reste très concentrée autour des grandes agglomérations, notamment St Brieuc, Rennes, Quimper, Lorient et Vannes, un peu moins Brest. A l'inverse, il y a très peu d'offre en Centre-Bretagne. L'accroissement de l'offre en 2012 se traduit par l'apparition de nouveaux lieux de formation, notamment sur le Pays de Morlaix. De nouvelles thématiques sont proposées, par exemple les matériaux bio-sourcés (principalement le bois) ou encore la pose performante de menuiseries.

Une offre centrée sur la performance

énergétique, principalement portée par le secteur privé

La performance énergétique représente la plus grande partie de l'offre (37 % en 2012), le plus grand nombre de sessions proposées portant sur l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE). La qualité environnementale du bâti est également bien présente (le tiers de l'offre en 2012), avec notamment la construction bois comme thème dominant. La part des énergies renouvelables est, quant à elle, de l'ordre de 25 % d'une année sur l'autre, avec le solaire photovoltaïque comme sujet quasi-unique en 2010 et en nette régression depuis, au profit du bois énergie. A côté de l'offre du réseau professionnels et des acteurs classiques que sont les

GRETA et l'AFPA, se sont positionnés des organismes privés dont l'offre a triplé entre 2010 et 2012 ; celle-ci est centrée sur la performance énergétique avec l'étanchéité à l'air comme thème dominant.

Les formations réalisées : une hausse d'activité en 2012

Sur les trois années étudiées (2010 à 2012), la dernière est la plus active, en nombre de sessions organisées (+42 % sur un an), plus qu'en nombre de stagiaires mobilisés (+16 % par rapport à une année 2011 en retrait). Cette progression est liée au doublement du nombre de sessions en matière de qualité environnementale du bâti, la construction bois constituant la formation phare de l'an-



née. La hausse est également importante s'agissant de la performance énergétique qui continue de mobiliser le plus grand nombre de stagiaires depuis 2010, les thématiques dominantes étant l'étalement à l'air et l'ITE. En revanche, la part

des énergies renouvelables dans l'ensemble des formations dispensées ne cesse de diminuer entre 2010 et 2012, tant en termes de sessions réalisées que de stagiaires formés. Cette évolution est expliquée par la "désertion" des stagiaires

sur le photovoltaïque (nombre de stagiaires divisé par deux entre 2010 et 2012), non compensée par la hausse du nombre de stagiaires sur le bois énergie.

Bilan qualitatif de l'offre de formation continue liée à la PEQE

Une offre qui pose des problèmes de lisibilité dans un contexte très concurrentiel. La présence dans l'offre d'un certain nombre d'intitulés de formation peu explicites pour les professionnels, et qui ne permettent pas de déterminer le contenu de la formation, témoigne de ce déficit de lisibilité.

Il s'avère également que les organismes de formation ont des difficultés à communiquer sur leur offre. Les actions de communication (catalogues, mailings, démarchage téléphonique) sont généralement intensives, mais s'avèrent inefficaces.

De plus, le caractère concurrentiel du marché de la formation continue contraint les organismes non seulement à communiquer, mais également à "vendre" leur offre. C'est en ce sens que des réunions d'information à destination des professionnels sont organisées. Elles comportent un certain succès, mais ne se traduisent pas par une augmentation sensible des effectifs en formation, parce que les professionnels ont l'impression d'être formés à l'issue de la réunion, et ne ressentent pas le besoin d'aller se former ; mais aussi parce que ces réunions offrent une vision tronquée de la réalité dans la mesure où elles mettent en avant une approche pédagogique reposant sur un enseignement théorique, difficilement attrayant.

Les besoins en formation continue sont confrontés à l'état du marché. Les organismes de formation souhaitent proposer une offre qui se veut stratégique et anticipatrice des besoins en formation liés aux évolutions à venir du bâtiment. Pour cela, ils s'appuient sur une veille technique et réglementaire. Mais les organismes de formation se veulent aussi très réactifs en s'adaptant aux demandes des professionnels. Toute la difficulté est de faire coïncider une offre anticipatrice des besoins avec la de-

mande exprimée par les professionnels qui reste, elle, étroitement liée à l'état du marché, et donc plutôt réactive. Les entreprises envisagent en effet la formation dans une démarche de consommation, en réponse à un besoin ponctuel et sans véritable vision stratégique ni anticipation. On constate de fait que pour répondre à cette demande, les organismes proposent des formations sur mesure. Cette absence de formalisation et d'anticipation des besoins en formation de la part des professionnels se retrouve dans l'offre des organismes, qui comporte très peu de cycles de formation ou de formations longues modularisées telles qu'elles pourraient être prévues dans un plan de formation.

Les formations liées à la PEQE supposent de mettre en oeuvre une pédagogie interactive. L'enjeu pour les organismes de formation est de réussir à trouver des outils pédagogiques pour permettre aux stagiaires de comprendre sur quoi ils vont intervenir et pourquoi la façon de construire et de rénover a changé. Cela passe par des formations ouvertes à plusieurs métiers, mais aussi par la mise en place de méthodes pédagogiques interactives, notamment en intégrant des enseignements pratiques.

On relève qu'en dehors des formations FEE Bat, peu d'organismes mettent en place des formations ouvertes à plusieurs métiers du bâtiment. Quant aux formations "public mixte", c'est-à-dire ouvertes à la fois à la maîtrise d'oeuvre et aux entreprises de bâtiment, elles ne sont que rarement proposées. Le frein est d'ordre financier car les publics de ces formations étant différents, tous ne dépendent pas du même organisme financeur et les taux de prise en charge ne sont pas les mêmes.

De plus, on constate une rareté des formations centrées sur l'apprentissage par le geste. Le frein réside dans le temps né-

cessaire à la préparation de ces formations, et aux moyens supplémentaires à allouer, contrairement à celles dites "papier crayon". Les formations sur chantiers réels sont un exemple d'approche pédagogique centrée sur le geste professionnel. En Bretagne, quatre organismes, tous spécialisés dans les formations dédiées à la restauration du patrimoine bâti, proposent exclusivement ce type de formation. Cependant, on constate un certain nombre de freins : une organisation complexe, un coût plus élevé, la difficulté de trouver des chantiers pour lesquels les propriétaires autorisent la réalisation d'une formation, les aléas météorologiques.

Il faut également préciser que si la tendance est à l'organisation de formations sur plateforme pédagogique, tous les organismes ne disposent pas de locaux pouvant accueillir ces enseignements pratiques, ou n'ont pas les moyens financiers de mettre à niveau leur centre. Se pose aussi la question du rapport entre l'investissement nécessaire à la mise en place de telles plateformes et leur temps d'utilisation ainsi que les moyens techniques qu'il est nécessaire de mobiliser.

La question clé de l'animation des formations. En termes de qualités techniques, les organismes de formation privilégient les formateurs disposant d'une expérience professionnelle dans le secteur du bâtiment. C'est un moyen de mettre en confiance les stagiaires, le formateur étant avant tout un professionnel du bâtiment s'adressant à d'autres professionnels du bâtiment. C'est également un moyen de s'assurer que le formateur adoptera un vocabulaire adapté aux stagiaires.

En termes de qualités pédagogiques, les organismes de formation attendent des formateurs qu'ils sachent s'adapter à un public différent, n'ayant pas les mêmes attentes. Mais ils reconnaissent éprouver



des difficultés à trouver des formateurs possédant ces qualités. Un levier potentiel réside dans la formation des formateurs. Cependant, très peu de dispositifs ont été mis en place afin de les mobiliser sur les compétences nécessaires à acquérir. Les raisons avancées tiennent essentiellement à des questions de moyens humains et financiers.

Une évaluation partielle des formations.

Les organismes de formation n'étant pas systématiquement tenus de procéder à l'évaluation des formations, on constate

de très fortes disparités dans la mise en oeuvre d'outils d'évaluation et de suivi des stagiaires.

Tous les organismes remettent à leurs stagiaires des questionnaires de satisfaction. Mais ils reconnaissent que cet outil comporte ses limites, notamment parce que les stagiaires n'osent pas être critiques à l'encontre de l'organisme.

Mais rares sont les organismes qui procèdent à l'évaluation des connaissances des stagiaires. Les raisons concernent le temps que cela requiert, ainsi que la pertinence de cette évaluation dans la me-

sure où elle se rapproche sensiblement du contrôle de connaissances réalisé en formation initiale. Cette absence d'évaluation pose également la question de la valorisation de la formation, car le mode de validation principal de ces formations est l'attestation de formation, qui a seulement valeur d'attestation de présence. Enfin, on constate que peu de formations courtes font l'objet d'un suivi spécifique dans le temps. Et lorsque celui-ci existe, on remarque qu'il est réalisé de manière aléatoire, et ne repose pas sur des outils particuliers.

Regards croisés sur les freins et leviers à la formation continue

Les freins

- Les "formations" proposées par les fournisseurs
- La déception des "pionniers" face à l'absence de marché
- Les professionnels ne considèrent pas la formation comme un investissement pour leur entreprise
- Le manque de disponibilité des professionnels
- Un nombre croissant de formations obligatoires
- L'instabilité des réglementations et des politiques publiques
- Il est difficile pour les professionnels d'intégrer la notion d'interdépendance des compétences
- Les professionnels rencontrent des difficultés à valoriser les formations suivies

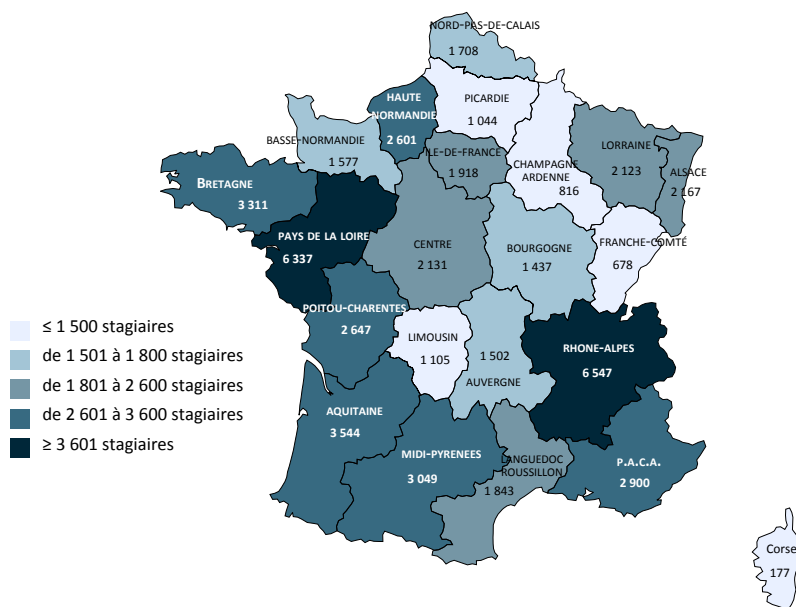
Les leviers

- L'instauration d'une éco-conditionnalité des aides
- Prendre en compte les efforts de formation dans la commande publique
- Sensibiliser les distributeurs de matériaux
- La maîtrise d'oeuvre doit également être intégrée dans la démarche
- Mieux s'adapter aux contraintes de temps des professionnels
- Mutualiser les moyens pédagogiques entre organismes de formation
- Développer des relations entre les entreprises et les centres de recherche

Focus sur le dispositif FEE Bat

Depuis 2008, 375 sessions de formation ont été organisées en Bretagne dans le cadre du dispositif FEE Bat, ce qui représente 3 311 stagiaires ayant suivi au moins un module. Ce nombre de stagiaires représente 6% du total France entière, soit un point de plus que le poids démographique de la Bretagne. 40% des stagiaires ont été formés sur le module 1, 27% sur le module 2, 16% sur le module 5 et 15% sur le module 3 (ancienne et nouvelle version). Les modules dédiés à la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels sont en nette diminution depuis 2011. En 2012, ils deviennent même minoritaires au profit du module 5, consacré à la construction de bâtiments résidentiels basse consommation ; il progresse en effet très fortement puisqu'il passe de 5% de stagiaires formés en 2011 à 55% en 2012. (1)

Nombre de stagiaires (cumul 2008-2012)



(1) A noter que les stagiaires formés en Bretagne ne sont pas tous originaires de la région, ni tous des salariés d'entreprises du bâtiment (sont éventuellement présents dans certaines sessions des techniciens de bureau d'études, économistes de la construction, maîtres d'oeuvre)